19me Année.— N° 5787. 1re EDITION (paraissant le soir) Mercredi 23 Octobre 1874

BUREAUX : RUE MAIN, 4

ABONNEMENTS :

ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr. Six mois, 23 fr.; Un an, 44 f.
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr.; — L'abonnement continue, sauf avis contraire.
ANNONCES : 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes »
— On traite à forfait —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT ANNONCES : A Roubaix, [illegible] Chemin, 4 ; A Paris, chez [illegible] Laffite-Bullier [illegible] Bourse, 8 ; A Bruxelles, [illegible] Publicité, rue de la [illegible] J.-S. Pannon et Fils, [illegible] d'Alsemberg, à Saint-[illegible]

Heures de départ des trains : *Roubaix à Lille*, 5 15, 7 19, 9 47, 11 47, m., 12 24, 2 02, 3 39, 5 18, 6 15, 7 32, 9 22, 9 32, 11 11 s. *Roubaix à Tourcoing-Mouscron*, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 33, m., 1 19, 2 39, 4 58, 5 38, 7 17, 8 19, [illegible] *Lille à Roubaix*, 5 20, 6 55, 8 22 9 55, 11 05, 12 57, 2 18, 4 40, 5 20, 6 55, 8 00, 10 05, 11 15 *Tourcoing à Roubaix et Lille*, 5 08, 7 10, 8 03, 9 [illegible] 11 28, 12 15, 1 55, 2 31, 5 02, 6 05, 7 21, 8 22, 9 24, 11 08 *Mouscron à Lille*, 6 02, 9 22, 11 20, 11 57, 3 13, 4 47, 5 49, 7 09, [illegible]
DIMANCHES ET FÊTES : Tourcoing à Mouscron, 1 36 soir ; *Mouscron à Tourcoing*, 2 31 soir.

BOURSE DE PARIS

DU 26 OCTOBRE	
3 0/0	62 00
5 1/2	89 00
Emprunts (5 0/0)	99 80
DU 27 OCTOBRE	
3 0/0	62 15
4 1/2	88 90
Emprunts (5 0/0)	99 90

ROUBAIX, 27 OCTOBRE 1874

DÉPARTEMENT DU NORD

Election du 8 novembre 1874.

CANDIDAT CONSERVATEUR

M. Constant FIÉVET

Membre du Conseil général,
Maire de Masny (arrondissem. de Douai),
Agriculteur, Industriel,
Officier de la Légion d'honneur.

BULLETIN DU JOUR

La division du parti républicain dans l'Oise s'accentue ; l'*Opinion nationale*, qui soutient la candidature de M. Levavasseur, a consommé hier la rupture en publiant une note où elle reconnaît « que M. André Rousselle a » pris l'engagement que personne ne lui » demandait de se désister en faveur de » Levavasseur si, au premier tour de » scrutin, celui-ci obtient plus de voix » que lui; elle ajoute que les journaux » qui soutiennent la candidature de M. » André Rousselle insistent vivement » pour que M. Levavasseur fasse une » déclaration analogue. »

Le journal de M. Guéroult pense que M. Levavasseur, en accédant à cette demande commettrait une faute préjudiciable à sa candidature, qu'il s'aliénerait un grand nombre d'électeurs *timorés* (le mot est joli) qui s'abstiendraient s'ils soupçonnaient un contrat de fusion avec le candidat du comité de Crèil.

La *République Française* s'indigne ce matin de ce langage, qu'elle déclare inadmissible; elle accuse l'*Opinion nationale* d'impertinence, et elle dit, avec justesse d'ailleurs, que les adversaires de la République sont les seuls à s'applaudir de cette lutte intestine. Il est bien certain que nous nous réjouirons de tout ce qui pourra arracher à l'alliance des radicaux les membres abusés mais honnêtes et seulement trop naïfs du centre gauche; quant aux gambettistes et aux thiéristes, *ils savent fort bien* ce qu'ils font; *ils jouent au plus fin* ; reste la question de savoir qui des deux sera ce plus fin.

Le duc Decazes, ministre des affaires étrangères et président du conseil général de la Gironde, a prononcé samedi dernier un discours fort important au banquet que lui avait offert la chambre de commerce de Bordeaux. Après avoir vanté les bienfaits du libre échange, il a fait observer que, pour se développer, le commerce demandait la paix.

« La paix, a-t-il alors continué, le » maréchal de Mac-Mahon, cet illustre » et loyal soldat qui, pour sept ans, a » pris charge de la France et auquel » votre digne président vient de rendre » une justice si éclatante, a bien voulu » m'en confier le souci particulier et la » garde spéciale.

» Tant que sa confiance et celle de » l'Assemblée me conserveront cette » mission, je ne faillirai pas aux devoirs » qu'elle m'impose.

» La paix, Messieurs, pour être féconde, pour être sérieusement acquise, » ne peut reposer que sur des bases à la » fois compatibles avec notre dignité et » avec nos intérêts; je ne saurais pas » plus que vous séparer ceux ci de ceux-là. Et c'est pourquoi nous l'avons » mise sous une double sauvegarde : » l'affirmation du droit de la France et » de notre respect religieux pour toutes » nos obligations internationales.

» C'est bien là, en effet, j'ose le dire, » Messieurs, tout le secret de notre politique étrangère, trop souvent méconnue et si injustement attaquée.

» Elle repose uniquement et absolument sur l'accomplissement rigoureux » et scrupuleux des traités qui nous » lient envers les autres puissances. » Certes, et vous ne saurez me reprocher » cette prudence, je n'essaierai point aujourd'hui de provoquer et de poursuivre une modification à des conventions » que le pays nous a léguées, j'en réclame » la stricte observance, et j'en offre, de » mon coté, la loyale exécution. N'est-ce » point là, Messieurs, ce que nous commandent et notre dignité et nos intérêts ?

» Nous méconnaîtrions étrangement » ces graves devoirs si nous nous » laissions à entraîner à abandonner » ce terrain. Il est bien la sauvegarde de » la France, comme il est aussi la » garantie de la paix de l'Europe : Celle-ci, » veuillez m'en croire, nous sait gré de » nous y maintenir. »

Dans un temps où nos relations extérieures ont une importance si considérable, nous avons cru qu'il était intéressant de connaître les principes qui dictent la conduite de notre ministre des affaires étrangères.

Un ordre du jour de M. le général Espivent de la Villesboisnet vient de mettre en lumière la conduite probe et intègre du sergent Dupoux, du 24e bataillon de chasseurs à pied, lequel a refusé de se prêter à un marché malhonnête proposé par un entrepreneur de fournitures militaires. Nous sommes heureux d'avoir à constater de pareils faits, et de les voir également appréciés par les journaux républicains. Cela prouve, dit la *Patrie* que sur de pareilles questions il n'y a qu'une voix, et que si pendant les longs mois ayant suivi le 4 septembre on chercherait vainement trace d'un exemple d'intégrité analogue, — témoin les Ferrand et consorts, — c'est que les Ferrand avaient su se mettre à *l'abri et se garantir*, momentanément, l'impunité.

« Le régime qui, en s'acclimatant en France, fera le mieux « les affaires de la France, c'est le « REGIME REPUBLICAIN. »

(*Gazette de Cologne*, journal prussien.)

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*.)

Paris, 26 octobre 1874.

Certains journaux de centre droit et du centre gauche se sont donné, depuis le commencement de ce mois, la peine de dépenser beaucoup d'encre pour opérer entre ces deux groupes parlementaires un rapprochement qui n'aurait profité qu'à la République. Mais cette nouvelle tentative vient d'avorter, encore une fois, par suite des exigences du centre gauche qui, comme je vous le signalais dans ma dernière lettre, repousse toute transaction qui ne serait point basée sur la reconnaissance de la République. Le centre gauche est devenu, grâce à M. Thiers, un galérien qui traîne à ses pieds le boulet de la République, il ne peut plus s'en détacher.

Un autre avortement, c'est celui du septennat parlementaire lié à l'existence des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon. Cette idée n'obtient de succès ni à droite, ni à gauche; elle est morte d'avance, puisque M. Emile de Girardin, ainsi que je vous l'avais annoncé, se prépare à la défendre. M. Emile de Girardin, depuis 1830, porte malheur à toutes les causes qu'il défend.

La session des conseils généraux touche à sa fin; elle a été signalée, dans son ensemble, par un grand calme et l'examen attentif des affaires locales. Nous avons vu cependant dans les Bouches-du-Rhône, dans Vaucluse, dans Saône-et-Oise, dans Loir-et-Cher, les radicaux se livrer à de scandaleuses manifestations politiques. Elles ont été d'une violence extrême dans Loir-et-Cher, à propos de l'élection de l'ex-sénateur, M. Bonvilliers, dont les radicaux voulaient faire annuler l'élection. Mais ils ont échoué. La publicité fâcheuse accordée aux séances des conseils généraux est exploitée, comme toujours, par les orateurs radicaux qui s'occupent beaucoup moins des intérêts locaux que d'exciter les passions du public admis dans la salle des délibérations.

Le prince et la princesse de Galles doivent quitter Paris au milieu de la semaine prochaine. Quoique le séjour en France du prince royal d'Angleterre ait été étranger à la politique, il n'en a pas moins eu ce résultat utile de constater les bons rapports qui existent entre les deux gouvernements d'Angleterre et de France. Sous ce rapport, nous ne saurions trop reconnaître les services rendus à notre pays par le duc de La Rochefoucauld-Bisaccia dont l'influence a déterminé cette visite du prince de Galles.

Le correspondant madrilène du *Journal des Débats* fait connaître qu'il ne faut pas s'en prendre seulement aux carlistes de la guerre civile qui désole l'Espagne. Chacun est armé contre tous, le monde est armé tout contre chacun. La discorde fait rage à tous les étages, divisions et subdivisions de la société; mais c'est surtout dans la presse qu'elle éclate et que la guerre est la plus acharnée. Il est pénible de voir comment ces journaux, qui appartiennent tous à l'opinion libérale — les autres, les carlistes, n'ayant pas le droit de paraître, et qui devraient n'avoir qu'un cri contre l'ennemi commun, se traitent entre eux. Sauf de très rares autant que de très honorables exceptions, chaque feuille n'est préoccupée que par la pensée d'éreinter son ou ses adversaires.

Pour un lecteur patient qui se condamne à lire les nombreux journaux de Madrid, chaque jour voit une mêlée d'où sont bannies avec soin les armes courtoises, et, si l'encre pouvait tuer, il n'y aurait presque plus de combattants debout.

La *Gazette du peuple de Cologne* du 25 octobre dit que le gouvernement demandera pour le *budget de la guerre* une augmentation de 64,375,000 fr.

Le *Pest* de Berlin du 24 octobre, apprend que la veille, à Dantzig, des perquisitions domiciliaires ont eu lieu dans les locaux de toutes les associations et cercles catholiques de cette ville.

On lit dans la *Germania* de Berlin du 25 octobre :

« La cour suprême de Berlin a prononcé son jugement dans l'affaire de l'union catholique de Mayence. Elle a déclaré, contrairement à l'opinion du gouvernement, qu'il n'est défendu à personne de faire partie d'une association politique située en dehors du lieu de sa résidence; si un certain nombre se réunissent dans une ville autre que celle où est établi le siége social, leurs assemblées ne constituent pas, pour ce motif, des réunions d'affiliations.

Je crois devoir mettre sous vos yeux [illegible] dans laquelle le *Correspondant* fait un assez sombre tableau des dangers qui nous menacent et qui ne peuvent être évités que par beaucoup de prudence.

« Il serait inutile de nous dissimuler la gravité des provocations, le péril des menaces, la perfidie des coups dont la France est assaillie. Oui, il y a une politique cruelle et implacable qui nous assiége à toutes nos frontières, qui essaye d'exciter notre vieille témérité et qui veut lasser notre patience, qui inquiète tous nos intérêts et qui, comptant sur nos discordes, pour interrompre la réparation de nos maux et suspendre le travail de nos destinées. Cette politique a besoin de la guerre, elle la souhaite pour l'achèvement de ses conquêtes. Elle la croit prochaine, [illegible] de son pouvoir nationale. Elle y [illegible] un apaisement de ses propres inquiétudes. Elle y voit un secours utile à son despotisme, elle la juge opportune et facile dans l'état présent de la France et de l'Europe. Et cette politique multiple ingénieusement [illegible] ou s'en iraient périr les derniers restes de cette nationalité française, déjà meurtrie et mutilée par elle. La France a vu ces piéges, elle les évite. L'Europe les aperçoit et commence elle-même à s'en effrayer. »

P. S. — La Bourse a eu le tort aujourd'hui de se préoccuper du bulletin du *Journal des Débats*, qui a légèrement résumé les nouvelles de feuilles étrangères de ces derniers jours au sujet de notes qui auraient été remises au gouvernement français. Ce sont là des nouvelles arriérées. Il y a deux jours, à Bordeaux, le duc Decazes affirmait que l'Europe tenait compte à la France de sa politique résolue pour le maintien de la paix.

DE SAINT CHÉRON.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

On lit dans l'*Echo de la Frontière* de Valenciennes :

« On sait qu'un comité se forme dans l'arrondissement de Valenciennes, pour soutenir la candidature de M. *Constant* FIÉVET

» Les électeurs disposés à y apporter leur concours, ont été invités à une première réunion qui a eu lieu samedi à deux heures de relevée, rue des Foulons, n° 16.

» M. Fiévet assistait à cette réunion, à laquelle s'étaient rendus bon nombre d'électeurs de l'arrondissement, parmi lesquels on remarquait plusieurs membres du Conseil général, du Conseil d'arrondissement, du Conseil municipal, des agriculteurs, des industriels, etc., etc.

» M. *Boduin*, député du Nord, qui, avec son honorable collègue, M. *Henri Wallon*, avait pris l'initiative d'un appel aux conservateurs de l'arrondissement, prit la parole pour expliquer le but de la réunion, puis il fut procédé à la formation du bureau.

» Il y eut unanimité pour accorder la présidence à M. BODUIN et la vice-présidence à M. WALLON qui, par suite de circonstances dont il fut donné connaissance aux électeurs, n'avait pu, à son grand regret, assister à cette assemblée.

» Le bureau ayant été ensuite complété par la nomination des secrétaires, M. Boduin prononça l'allocution suivante, que nous sommes heureux de pouvoir reproduire :

« Messieurs,

» Je vous remercie du témoignage de confiance que vous venez de me donner en m'appelant à l'honneur de présider votre réunion.

» Permettez à votre député de vous dire son sentiment sur la lutte électorale qui est ouverte, et dont personne ne doit se dissimuler l'importance et la gravité. Vous le savez, la mort de l'honorable et regretté comte de Brigode a laissé une place vacante dans la députation de notre département.

» Les Electeurs sont appelés à élire son successeur le 8 novembre.

» M. Constant Fiévet, maire de Masny, conseiller général du Nord, a accepté la candidature qui lui a été offerte par acclamation, je puis le dire.

« Nous devons le remercier hautement d'abord de cet acte de patriotisme et de dévouement qui l'honore; j'ai la conviction que nous l'en récompenserons en le nommant député.

» C'est un glorieux mandat dont il est digne !

» M. Constant Fiévet vous est connu : toute sa vie s'est passée au milieu de nous, son nom a retenti avec éclat dans nos concours agricoles, où il a conquis le grand prix d'agriculture et la croix d'officier de la Légion-d'honneur, justes récompenses de ses utiles travaux.

» M. Constant Fiévet n'est pas seulement par tradition de famille, un éminent agriculteur, il est encore à la tête de deux des grandes industries de notre beau département.

» C'est vous dire quel concours éclairé il apportera à la discussion des grands et féconds intérêts du pays.

» Comme homme politique, M. Constant Fiévet vous a dit dans une profession de foi ferme, loyale, honnête, que vous avez tous lue, ce qu'il voulait aujourd'hui.

» Ce qu'il veut, comme nous, c'est le respect absolu, la protection énergique de tous les principes essentiels et sacrés des sociétés civilisées, la religion, la famille, la propriété ouvertement attaqués par des sectaires audacieux qui nous ont déjà donné la mesure de ce qu'ils oseraient faire, si le pouvoir tombait entre leurs mains.

» Ce qu'il veut résolument, c'est le maintien du gouvernement de sept années que l'Assemblée nationale constituante, heureusement inspirée, a confié à l'illustre maréchal de Mac Mahon, président de la République, qu'un personnage auguste a si justement appelé le *Bayard des temps modernes*.

» Soutenir énergiquement [illegible] loyal soldat qui, avec l'ordre et la liberté, nous garantit la sécurité générale sans laquelle tout s'arrête et dépérit dans un pays, organiser, fortifier son pouvoir [illegible] par les lois constitutionnelles et les institutions nécessaires qu'il réclame, voilà ce que nous promet M. Constant Fiévet.

» C'est la seule politique, croyez-le, qu'un homme sans passions de parti peut avoir et suivre, dans les temps de déplorables et énervantes divisions, de graves périls sociaux que nous traversons. Il serait téméraire de promettre davantage.

» Aussi, demander plus à un candidat, exiger de lui sous peine de refus de concours, un engagement politique pour l'avenir, lorsque, ne l'oublions pas, cet avenir est enchaîné pour près de six années encore, lorsque le *septennat* est tellement indiscutable que ni l'Assemblée actuelle, ni celle qui lui succédera ne pourraient en reprendre un seul jour, sans fouler aux pieds la loi et commettre un acte révolutionnaire, n'est-ce pas faire de l'agitation stérile et pleine de périls ? N'est-ce pas, en perpétuant et irritant nos tristes divisions par de telles exigences, forcer à s'éloigner de l'arène électorale, les candidats modérés, dévoués, désintéressés, et la livrer aux violents et aux ambitieux ? N'est-ce pas, sans le vouloir sans doute, aider à élargir les abîmes que le radicalisme creuse sous nos pas.

» Prenons-y garde, il y a là un grave danger que je vous signale, comme je vous en ai signalé un autre au concours départemental de 1872.

» Messieurs, restez convaincus que la trêve-tutélaire ou septennat est aujourd'hui votre seule ancre de salut, attachons-nous y fortement; elle permettra à notre chère patrie, à la *noble blessée*, comme on l'a dit, de panser ses plaies, de se recueillir, de rentrer dans la voie d'apaisement qu'elle a abandonnée depuis nos cruels désastres, et de se prononcer avec plus de maturité et de puissance sur les destinées définitives qu'elle voudra librement se donner à l'expiration de cette trêve. Après les durs châtiments que Dieu nous a envoyés, il ne voudra pas abandonner la France, et la grandira dans le droit et bon chemin.

Jusque-là, réservant leurs préférences dans leur entière liberté de conscience, les *hommes modérés de tous les partis*, auxquels le maréchal-président a fait récemment un si sage et patriotique appel, doivent y répondre franchement, sans arrière-pensée, avec ferme volonté de le seconder dans ses généreux efforts, et de concourir avec lui au relèvement de notre pauvre France et au salut de la société. Ce n'est pas trop, pour cela, de l'union de toutes les forces conservatrices. Mon très-honorable collègue et ami M. Kolb-Bernard, disait, il y a quelques jours, dans une remarquable lettre à l'élection même de M. Constant Fiévet, auquel il apportait son appui : « Nous vivons » en des temps malheureux, où tout se » divise et se fractionne dans la sphère du » bien, où tout se rapproche et s'unit dans » la sphère du mal.

» Faisons en sorte, Messieurs, en nous unissant pour le bien, que ces paroles tristes et découragées ne soient pas vraies aujourd'hui. Une solennelle occasion se présente, que *les hommes modérés de tous les partis* serrent leurs rangs et se concertent ouvertement dans leurs communes pour faire triompher par leur appui et leurs votes la candidature de M. Constant Fiévet. Oui, unissons-nous, organisons-nous en comité pour le soutenir résolûment, et nous aurons tous ainsi rendu un grand service au pays et accompli notre devoir de bons citoyens. »

« Après ce discours, qui fut chaleureusement applaudi, le comité s'organisa. M. Fiévet remercia cordialement les électeurs qui, en se rendant à la réunion, avaient bien voulu lui donner cette marque de sympathie, et il offrit de répondre aux interpellations qui pourraient lui être faites. Toute l'assistance fut d'avis que les déclarations franches et loyales, contenues dans la profession de foi de M. Fiévet, étaient suffisantes, et se sépara, en prenant l'engagement de donner à la candidature de M. Fiévet tout l'appui qu'elle mérite. »

On lit dans le *Libéral de Cambrai* :

« Au dernier moment un de nos amis nous expédie de Valenciennes la dépêche suivante :

« Aujourd'hui, réunion publique de M. Fiévet. MM. Wallon et Dupont y assistaient. Il a été complet. »

Il faut avouer que le correspondant du *Libéral du Nord* écrit sous une [illegible] tor... Si son récit [illegible] il y a eu à la réunion plus trente huit personnes, car les députés [illegible] il parle, MM. WALLON et DUPONT, n'y assistaient pas.

(*Echo de la Frontière*.)

Les falsifications des denrées alimentaires

(SUITE)

Avant de donner quelques exemples de falsifications qui montrent où en est arrivée la science des fraudeurs et découvrent toute l'étendue du mal, il faut que nous donnions une idée des arguments allégués pour excuser les sophistications même les mieux caractérisées et les plus coupables; ce n'est pas le côté le moins curieux de la question. Il n'est pas difficile, d'ailleurs, de faire justice de ces raisons.

Une des plus singulières consiste à dire qu'on a voulu améliorer la marchandise. Ainsi, l'addition de la chicorée, du café ou de l'amidon au chocolat, etc., est présentée comme une amélioration, soit au point de vue des effets hygiéniques, soit au point de vue de la saveur. On a simplement pris des intérêts du consommateur : de quoi pourrait-il se plaindre ? Mais l'acheteur n'entend nullement que le vendeur prenne ainsi ses intérêts malgré lui, à son insu, et se procure par là un bénéfice clandestin, car c'est là le point. Lors même que les additions par lesquelles on prétend améliorer la marchandise ne seraient pas absolument fâcheuses pour la santé ou ne nuiraient pas à la saveur, à l'aspect, etc., elles ont toujours pour effet tout au moins de diminuer la valeur réelle de l'objet livré et d'assurer au vendeur un bénéfice fondé sur l'erreur préparée et sur l'ignorance du client. On a été jusqu'à dire que le public, ne s'inquiétant nullement des dangers d'un grand nombre de falsifications, ne mettait aucun obstacle à ces altérations intentionnelles et recherchait même certains produits qui sont sophistiqués. Alors on ne se fait nul scrupules de *parer la marchandise*, pour obéir à ce goût du public ou pour flatter ses préjugés. Comme il aime les couleurs brillantes, pour lui complaire on teint en rouge, au moyen du bol d'Améniè (argile ocreuse), les sauces aromatiques ou les poissons marinés ; en vert, au moyen de l'acétate de cuivre, les cornichons et les autres conserves acétiques; on a recours aux composés arsenicaux, plombiques, cuivriques, etc., pour colorer brillamment les bonbons et leurs enveloppes. Mais, quand il serait vrai que le public fut aussi aveugle; quand même le consommateur donnerait la préférence à ces produits, sous prétexte qu'il trouve leur couleur ou leur saveur plus agréables, ce ne serait pas une raison pour satisfaire à ses caprices malsains; d'ailleurs, il faut dire qu'il n'est jamais prévenu de la